

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2016

L'an deux mille seize, le deux Mars, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 24 Février 2016

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 24 Février 2016

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1<sup>er</sup> Adjoint - Fabienne RANGER, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Philippe BOURGEOIS, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Sandrine LION, 4<sup>ème</sup> Adjoint - François JOST - Martine BAUDOT - Louissette TRICHET - Fabien LAURENT - Anne-Marie GERVAIS - Brigitte DURAND - Marie-Claude JOLY - Patrick DUVIC - Jacques CAILLEUX- Carole CHEVREUX - Jean-Pierre MONS conseillers municipaux.

POUVOIRS : Mme Marie-Paule FOUACHE à Mr Jean-Pierre MONS ; Mr Éric BÉC à Mme Sandrine LION ; Mr Antoine FONT à Mme Carole CHEVREUX

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GERVAIS

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 13 Janvier 2016.

## 1 - INDEMNITÉS DES ÉLUS

Mme le Maire rappelle le montant de base des indemnités des Élus :

	MAIRES ●		ADJOINTS ●	
	Taux Maximal/ IB 1015-INM 821 soit 3 801,47 €	Indemnité mensuelle brute au 1/07/10	Taux Maximal/ IB 1015-INM 821 soit 3 801,47 €	Indemnité mensuelle brute au 1/07/10
De 1 000 à 3 499 habitants	43%	1 634,63 €	16,5%	627,24 €

Ainsi que le montant des indemnités votées par le conseil municipal le 16 Avril 2014 :

- L'indemnité du Maire, Mme Régine CATIN, 3 801,47 € x 40 % soit 1 520,68 € brut/mois
- Les indemnités des adjoints, 627,24 € x 15,78% soit 599,87 € brut/mois.

Afin de contribuer à l'effort nécessaire pour l'équilibre budgétaire compte tenu des baisses de recettes de la commune,

Mme le Maire souhaite diminuer son indemnité à hauteur de 350 € sur le net, soit 29,687% de l'Indice Brut 1015 ou lieu de 40 % : 3 801,47 x 29,687 % = 1 128,55 € brut/mois, soit 1 007,56 € net/mois.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6531 du budget.

Après en avoir délibéré (1 abstention : Mme Marie-Paule FOUACHE), les membres du Conseil Municipal

- **ACCEPTENT** le taux proposé ci-dessus, soit 29,687 % de l'indice Brut 1015.

## 2 - TRAVAUX SÉCURISATION DE L'ENTRÉE NORD

### Entrée Nord

Le marché a été lancé le 20 Janvier 2016, en respectant l'agenda prévu, permettant la fin des travaux début Juin 2016 avant la haute saison touristique.

La réception des offres était fixée au 17 Février 2016 à midi pour une ouverture des plis ce même jour à 16h. Il a été reçu 8 offres concernant le lot 1 VRD (Voirie et Réseau Divers) et de 6 offres pour le lot 2 espaces verts et travaux parachèvement et confortement.